

¿Se puede ejercer influencia en las decisiones políticas cuando se vive en la pobreza? Algunas experiencias en ese sentido en Quebec

**¿Qué queremos cambiar juntos? ¿Cuáles son nuestros triunfos? ¿Cuáles son los obstáculos?
¿Cómo logramos o no logramos ejercer influencia en las decisiones políticas?
¿Cuál es el próximo paso? ¿Qué necesitamos para dar ese paso?**

¿De qué se trata?

Es el caso de un movimiento ciudadano en Quebec. Ese movimiento propuso, en el 2000, una ley para un Quebec sin pobreza. Vio que, en diciembre de 2002, su parlamento adoptaba por unanimidad una ley que iba en el mismo sentido – pero con menos alcance. Ahora se ve un gobierno de derecha, elegido en abril de 2003, empeorar las condiciones de vida de los más pobres, mientras que esa ley lo obliga a mejorar la situación.



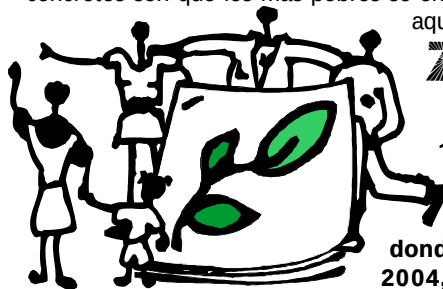
¿Cómo hacemos para resistir?

A pesar de eso, el «Colectivo por un Quebec sin pobreza» persiste en actuar coherentemente con el principio que adelanta desde el inicio, al efecto que las personas en estado de pobreza se asocien a los procesos que les conciernen. Esta manera de actuar continúa dando frutos. Se abre paso en diversos círculos. Llama la atención de periodistas y editorialistas. Interpela las conciencias de ciertos parlamentarios. En una lucha que se anunciaba difícil, se hizo una elección: «piérdase o gánese, poder decirse que lo hemos vivido juntos, con las personas en estado de pobreza».

Entonces, en un momento de objeción y de resistencia, sin gloria, porque nada es glorioso cuando los resultados concretos son que los más pobres se encuentran más pobres, aquí están algunos

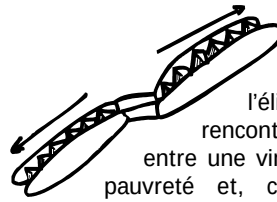
ZOOM.

Estos zoom cuentan momentos donde, en 2003 y en 2004, ell@s que toman decisiones han sido confrontad@s a la palabra y a la acción de las personas que viven, en la parte baja de la escalera social, las consecuencias de una sociedad ultracapitalista que les vuelve de una manera sistematica cada vez más pobres. Empecemos a contar. Las preguntas vendrán después.



Zoom 1

Les escaliers roulants



Octobre 2003. Pour la troisième année, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, une rencontre a lieu à l'Assemblée nationale entre une vingtaine de personnes en situation de pauvreté et, cette fois-ci, une cinquantaine de parlementaires. Dans une déclaration commune préparée la veille, les personnes en situation de pauvreté comparent la société à un palier d'où partirait un escalier roulant vers le haut et un escalier roulant vers le bas. Vivre la pauvreté c'est comme être placé en bas d'un escalier roulant qui descend et se faire dire : «monte!» Elles rappellent que la prestation d'aide sociale a perdu 30% de sa valeur en vingt ans. L'escalier a descendu. Le groupe dit aux parlementaires : «Au lieu de vous acharner à nous faire monter des escaliers qui descendent, occupez-vous donc des escaliers !» Il manifeste une certaine impatience : «L'année dernière vous nous avez écoutés, mais on a pas vu de changements. Alors pour finir on a une question. Vous nous avez écoutés aussi aujourd'hui. Est-ce que cette fois-ci vous avez bien saisi le message ?» Les parlementaires échangent des regards impressionnés. Dans les mois qui suivent, la déclaration du groupe circule beaucoup au Québec et dans d'autres pays. L'image reste et sert à expliquer.

Zoom 2

Le ministre des Finances mis au défi



Mars 2004. «Savez-vous quel est le montant de la prestation d'aide sociale de base au Québec ?» demande la porte-parole du Collectif au ministre des Finances. «Euh, vous savez j'ai affaire à beaucoup de chiffres dans mon travail...» répond évasivement le ministre des Finances. Le Collectif se donne comme objectif de faire connaître à l'ensemble des parlementaires et au grand public le montant de cette prestation, constamment dévaluée depuis 20 ans par défaut d'être indexée, qui est alors de 533\$ par mois. Il est impossible d'arriver avec un tel montant

au Québec. Il serait normal que la prestation d'aide sociale, qui est le revenu de survie d'environ 390 000 personnes, les plus pauvres au Québec, leur permette de couvrir leurs besoins de base. Encore faut-il que les décideurs, qui n'ont pas à se préoccuper du prix du litre de lait ou du ticket de métro, prennent conscience de ce dont on parle.

Avec le Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, un groupe d'une douzaine de personnes dont la plupart sont en situation de pauvreté, le Collectif prépare un petit cahier «Le 1er fera-t-il le mois ?». Il raconte, du point de vue de personnes qui doivent traverser un mois avec un si petit montant, ce que ça les amène à vivre. Toujours avec le Carrefour, il lance un outil de sensibilisation qui permet à toute personne de faire son budget d'un mois, de le comparer à celui d'une personne à l'aide sociale ou au salaire minimum et de se poser ces questions : ai-je couvert mes besoins ? suis-je sorti(e) de la pauvreté ? en quoi la société aura-t-elle été plus riche de moi ?

Des membres du Carrefour participent avec le Collectif à une consultation prébudgétaire organisée par le ministre des

Finances et mettent le ministre au défi de faire un budget mensuel pour une personne avec 533\$ avant de présenter le budget du Québec avec ses milliards. Le ministre s'y engage... et ne le fera pas, mais les médias s'emparent de la question. Une caricature en première page du *Soleil*, un quotidien de Québec, montre que le message a passé. À la fin du mois, beaucoup de gens connaissent maintenant le montant de la prestation.

Quant au Carrefour de savoirs, il s'engage dans une recherche approfondie : chacun de ses membres fera un suivi attentif de ses revenus et dépenses pour le mois de mars pour montrer la différence que produit le fait d'avoir ou pas un revenu qui permette de couvrir ses besoins. Cette recherche servira par la suite à étoffer une présentation en commission parlementaire.

Zoom 3

Le ministre de la Solidarité sociale retourne quarante ans en arrière



Avril, juin, septembre, octobre 2004. Le ministre

des Finances a programmé dans son budget une nette amélioration des allocations familiales et l'introduction d'une Prime au travail.

Ces mesures et d'autres font partie du plan d'action que le ministre de la Solidarité sociale annonce répondre avec beaucoup de retard aux exigences de la loi sur la pauvreté. Le gouvernement dit investir 2,5 G\$ sur cinq ans dans la lutte contre la pauvreté... sauf qu'il en a déjà compensé une partie par des reculs et des hausses de tarifs. Par ailleurs si certaines mesures auront du bon pour plusieurs familles à faible revenu, d'autres font reculer la situation des plus pauvres, soit les deux-tiers des personnes à l'aide sociale qui sont jugées sans contraintes sévères à l'emploi et qui reçoivent la plus petite protection sociale, soit 533\$ par mois, un montant qui est très loin de couvrir les besoins essentiels dans le contexte québécois. Sous un prétexte d'«incitation à l'emploi», on programme même la détérioration accrue de leur prestation qui ne sera indexée en janvier 2005 qu'à la moitié de la hausse du coût de la vie.

Le ministre dépose en juin un projet de loi, le 57, qui changerait la loi actuelle de l'aide sociale pour une régime encore plus rétrograde. Il réintroduit des débats déjà faits sur la saisie des chèques d'aide sociale pour non paiement de loyer. En septembre il réintroduit une coupure de 100\$ pour partage de logement avec un parent non à l'aide sociale. À chaque fois les médias démagogiques s'emparent de l'affaire et cassent du sucre sur le dos des personnes à l'aide sociale, jugées parasites de la société et tout ce que vous voulez.

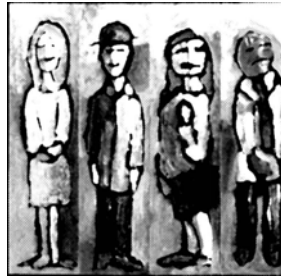
En commission parlementaire sur sa réforme de l'aide sociale, le ministre se fait odieux devant la majorité de témoignages et des présentations qui viennent lui dire que les changements qu'il apporte n'ont pas d'allure et qu'il doit appliquer la loi sur la pauvreté. On peut remarquer que beaucoup de groupes présentant des mémoires ont tenu à venir avec des personnes en situation de pauvreté.

Commence un automne «rouge» où de plus en plus de personnes porteront un morceau d'adhésif rouge signifiant leur objection à ce qu'on force tant de gens à vivre dans le «rouge». En novembre, dix mille personnes viendront le dire devant les lieux du congrès du parti libéral, le parti au pouvoir.

Aide sociale
ÇA SUFFIT LES
PRÉJUGÉS

Zoom 4

Lors d'un petit déjeuner, des députéEs sont misES à l'aide sociale



10 novembre 2004.

Puisque les escaliers roulants ont continué de descendre vers le bas et vu que le fait de savoir que la prestation est de 533\$ ne semble par suffire, avec l'accord du président de l'Assemblée nationale, qui fait l'invitation, le Collectif décide de consacrer la quatrième

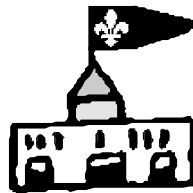
rencontre entre personnes en situation de pauvreté et parlementaires à une simulation.

Le Collectif met à l'aide sociale pour une petite heure 16 des 29 députéEs du parti au pouvoir et de l'opposition qui se présentent : chaque députéE reçoit une étiquette avec son statut à l'aide sociale, une prestation en argent de Monopoly, une liste de dépenses fixes et une liste de besoins à pourvoir. Ils et elles doivent examiner ce qui leur reste après avoir payé les dépenses fixes, réfléchir comment ils et elles vont se débrouiller pour couvrir leurs besoins et poser sur une planche de simulation qui représente un mois à l'aide sociale une pierre rouge sur le jour où ils et elles pensent passer le seuil du zéro dollar en poche. Un député n'en a plus le 4 du mois. Personne ne se rend plus loin que le 14 du mois. Ceci sans compter les obstacles que la vingtaine de personnes en situation de pauvreté présentes leur dressent sur leur chemin. Ensuite le Collectif demande aux députéEs de couper 5\$ de plus dans leur budget, l'équivalent de la perte de pouvoir d'achat que causera la demi-indexation des prestations en janvier. Silence gêné. Aucun ministre n'est présent.

Les médias sautent sur l'affaire et interrogent le ministre de la Solidarité sociale.

Zoom 5

On en reparle à l'Assemblée nationale



Novembre et décembre 2004.

Cette expérience en marque plus d'unE. L'opposition décide de mener une bataille féroce contre l'adoption du projet de loi 57 et ses reculs. Au moment des débats sur l'adoption du principe, chaque députéE de l'opposition officielle vient tour à tour marquer son objection à l'adoption du principe par une prise de parole de 20 minutes. Parmi eux et elles, plusieurs font référence à l'expérience vécue lors du déjeuner du 10 novembre.

«... Cet exercice-là,[...], ça m'a beaucoup interpellé, dit l'un d'eux, Richard Legendre, et ça a suscité chez moi une réflexion et une interrogation, je vous dirais bien franchement: Est-ce qu'au Québec on veut vraiment faire preuve de solidarité sociale? Dans ce monde de très, très grande richesse, voulons-nous vraiment nous assurer que chaque citoyenne, chaque citoyen puisse couvrir ses besoins essentiels, se loger, se nourrir, se vêtir? Je crois que oui, je crois que oui, je crois qu'il y a une forte majorité de Québécoises et de Québécois qui veulent que l'on fasse preuve de justice sociale et de solidarité sociale. Le faisons-nous? Pas vraiment, pas suffisamment, pas complètement, sûrement pas à 533 \$ par mois. Alors, pourquoi on ne le fait pas?»



À peu près au même moment, le Collectif présente une déclaration «Pour une sécurité du revenu couvrant les besoins dans les droits et la dignité», signée par plus de 4000 personnes et 500 organisations, à deux députéEs, représentant chacun des partis siégeant à l'opposition, et à une chaise vide, représentant le parti au pouvoir qui n'a pas permis à ses députéEs de venir la recevoir.

La déclaration est lue en chambre. Les signataires ont indiqué leur occupation, ce qui montre l'étendue et la variété des appuis qui viennent de personnes présentant toutes sortes de situations matérielles et professionnelles dans l'échelle sociale.

Le 13 décembre 2004, c'est le deuxième anniversaire de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, que le gouvernement persiste à enfreindre. Le Collectif prend les services de sécurité de l'Assemblée nationale au dépourvu en occupant avec une cinquantaine de personnes la cafétéria de l'Assemblée pour y tenir une «session d'urgence du Parlement de la rue». Il manifeste ainsi son objection à l'adoption imminente du projet de loi sur l'aide sociale. Pendant ce temps, en chambre, les députéEs discutent d'une motion sur l'anniversaire de la loi sur la pauvreté. L'opposition essaie de gagner du temps pour empêcher le gouvernement d'utiliser la procédure du bâillon pour adopter à toute vapeur une série de projets de loi. Le lendemain, il se confirme qu'il y aura bel et bien un bâillon, mais que le projet de loi 57 sur l'aide sociale n'en fera pas partie. Ceci remet l'adoption du projet de loi à dans quelques mois et laisse peut-être du temps au mouvement citoyen dans sa recherche d'appuis pour réclamer mieux.



Le 1^{er} janvier 2005, la situation des plus pauvres empire. Leur prestation d'aide sociale n'est indexée qu'à demi, les coupures correspondant aux modifications au règlement de l'aide sociale commencent à leur être appliquées. Nous sommes renduEs là, devant un mur de préjugés, comme l'illustre une affiche produite par une artiste de Montréal en solidarité avec le Collectif. La suite reste à vivre.

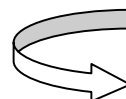
(À suivre...)



Dans ce contexte difficile qui montre à la fois le potentiel de la participation des personnes en situation de pauvreté, leur impact au plan de la sensibilisation et des consciences, les obstacles rencontrés à exercer une réelle influence sur les décisions publiques, la partie est loin d'être jouée. Que voulons-nous changer ? Est-ce qu'on avance ou qu'on recule ?

Et vous, qu'en pensez-vous ? Quels sont les défis pour avancer ensemble vers cet autre monde qui est possible ? Comment les choses se passent-elles chez vous ? Quels murs rencontrez-vous ? Quels espoirs ?

Voici ce que répondent les participantEs du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, constamment associé à cette action citoyenne en 2004.



¿Qué es lo que se quiere cambiar?



Renaud: La correlación de fuerza. La idea es incluir a la gente afectada en los debates que tienen que ver con su futuro. Es por eso que hay que cambiar las relaciones.

Danielle: En todo lo que emprendemos, lo que me gustaría cambiar es que eso se realice un día. Ver un poco el final del túnel. Ver un poco de felicidad en eso. Me gustaría que se viera un poco de felicidad en eso.

Rachel: ¡Merecemos eso!

Jean: Queremos cambiar los prejuicios. Cambiando los prejuicios, tendremos más facilidad para que nos entiendan y para que nos ayuden.

Rachel: No sé si podremos cambiar los prejuicios. Si cambiamos los prejuicios, los sustituyen por otros. Hay que eliminarlos.

Gabrielle: Si queremos eliminar los prejuicios, hay que cambiar la conciencia. Quisiera que todas las capas sociales puedan hacerse la pregunta sobre su felicidad. Que las personas cesen de considerar el bienestar del otro que está enfrente como una amenaza para el suyo. Hay como una resistencia a mejorar las condiciones de vida de las personas. Es como si se percibiera como una amenaza. Las personas que pueden cambiar las cosas, y los lobbies que se oponen, es gente para la cual no cambiaría gran cosa, pero diríamos que es como una tremenda amenaza.

Gilles: ¿Sabes por qué ven eso como una amenaza? Es porque tienen miedo de perder el poder.

Lucienne: Tener un pensamiento más positivo en el desarrollo de lo que sucederá este año.

Martine: Trabajar para cambiar mi libertad. Si cada uno trabajara por su libertad personal, me parece que liberarse cambiaría la óptica de las cosas.

Monique: De lo visual al tacto, de lo concreto al cambio. Que los dirigentes sean más sensibles en su manera de ver y tocar la pobreza. Pagamos la misma cosa que ellos, pero nuestra cartera no es la misma. Salvo que ellos pueden permitirse más. ¿Verá el Primer Ministro la diferencia cuando la leche aumente 50 ó 75 centavos? Eso molesta a la persona que tiene menos dinero.

Gabrielle: Pondría la inteligencia de moda. Sobre todo para los políticos. Haría poner una nota a los debates.

Marie-Anne: Me pregunto si no habría un tipo de inteligencia en particular que se ponga de moda.

No sabemos quién dijo: La inteligencia honesta. La inteligencia solidaria.

Jacques: Una inteligencia sensata en lugar de ser insensata.

Gabrielle: Una buena manera de saber si somos o no somos una gallina sin cabeza, hay que preguntarse el «porqué». Si el gobierno se preguntara el «porqué» cada vez que hay o que no hay que hacer algo, las cosas no podrían ser como son actualmente. Eso cuenta para todo el mundo. Para nosotros también. Si no preguntamos el «porqué», seguimos la ola.

Marie-Anne: Es demasiado sencillo para ser complicado.

¿Avanzamos o retrocedemos?



Gabrielle: No somos nosotros los que retrocedemos.

Monique: Avanzamos lentamente, pero avanzamos.

No sabemos quién dijo: Para retroceder o avanzar, es necesario saber si tenemos un objetivo. Si tenemos un objetivo que nos interesa mucho, no retrocedemos. El Gobierno se aleja de él. Pero nosotros no retrocedemos.

La misma persona: Si el Gobierno decide que no avanzaremos a la misma velocidad que los demás, retrocedemos.

Monique: Observo a mi alrededor que la gente percibe cosas que hemos hecho cambiar. Esas cosas han cambiado gracias a ellos mismos, es lo que me dicen. Ustedes han tenido la audacia y el atrevimiento para hacer eso, nos dice nuestros allegados.

Renaud: Tú les dirás que si ustedes se unen a nosotros, eso cambiará más rápido.

Monique: Eso es lo que les digo. Es haciendo los pequeños gestos que hacemos, aunque parezca aportar poco, que se va a cambiar.

No sabemos quién dijo: Es nuestra parte del poder.

Gabrielle: Eso se llama tomar parte.



Algunas precisiones sobre la historia del

Colectivo

por un Quebec sin pobreza



Un tiempo de construcción de 1998 a 2002

En Quebec, de 1998 a 2002, un gran movimiento ciudadano formado en colectivo, con una gran participación de personas en estado de pobreza condujeron al Gobierno y al Parlamento a adoptar la *Ley encaminada a luchar contra la pobreza y la exclusión social*, una ley que no busca menos que «dirigirse hacia un Quebec sin pobreza».

La ley aprobada por unanimidad por la Asamblea Nacional de Quebec, en diciembre de 2002, no va tan lejos, pero sí en el mismo sentido que la propuesta de ley elaborada por este movimiento.

Impone principalmente alcanzar en diez años el grupo de las naciones industrializadas donde hay menos personas pobres y mejorar los ingresos y las condiciones de vida de todas las personas en estado de pobreza. La ley dice que las personas en estado de pobreza son las primeras en actuar para arreglárselas y que está en causa una responsabilidad de la sociedad.

Da como metas luchar contra los prejuicios, proteger la dignidad de las personas en estado de pobreza, reducir las desigualdades, fomentar la participación de personas en estado de pobreza y estimular la solidaridad en la sociedad.

Tiene como orientaciones: la prevención, el mejoramiento de la red de seguridad social, el empleo, la movilización de toda la sociedad, la constancia y la coherencia.

Impone la publicación, dos meses después de puesta en vigencia, de un plan de acción gubernamental que debe aportar principalmente importantes mejorías al régimen de asistencia social que rige la protección social de las personas sin ingresos o con muy pocos.

Impone la puesta en marcha de un comité consultativo en el cual participarían principalmente las personas en estado de pobreza y un observatorio.

Una cláusula de impacto impone tener en cuenta los impactos percibidos en los ingresos de personas en estado de pobreza de toda decisión legislativa o reglamentaria.

Se ha dado en este proceso un verdadero paso hacia delante en Quebec que demuestra el poder de actuar de un movimiento ciudadano determinado y el potencial de influencia de un enfoque que asocia las personas en estado de pobreza al proceso de movilización.

Un tiempo de resistencia en 2003 y 2004

Las leyes se quedan y los gobiernos cambian. En 2003, los ciudadanos de Quebec eligieron un gobierno de derecha que comenzó una serie de destrucciones de las reivindicaciones sociales. ¡Toda una prueba para la determinación ciudadana!

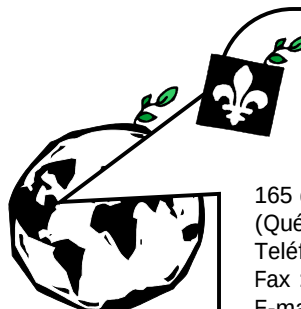
En abril de 2004, este gobierno publicó finalmente, con un atraso de 11 meses, el plan de acción requerido por la ley sobre la pobreza: allí habían pasos hacia delante para las familias y regresiones para las personas más pobres, es decir, las personas con asistencia social, juzgadas sin impedimentos severos para ocupar un empleo. Se prevé ajustar sus prestaciones a la mitad del alza del costo de la vida, para "motivarlos a ocupar un empleo".

Luego en junio de 2004, el ministro de la «Solidaridad Social» depositó el proyecto de ley 57 sobre la ayuda a las personas o familias, el cual reemplazaría la ley vigente sobre la asistencia social. Ese proyecto de ley, muy criticado, va en el sentido contrario al pensamiento y a la carta de la ley sobre la pobreza: preconiza un enfoque de regímenes particulares modulables en función de las preferencias, por no decir prejuicios del ministro, como lo que prevalecía antes de la primera ley sobre la asistencia social en 1969. Esa ley había introducido el derecho, que se había perdido poco a poco, en la misma cobertura de sus necesidades para cualquier persona en falta de ingreso. El proyecto de ley 57 todavía no se ha adoptado, probablemente porque es muy criticado, lo que hace que la lucha continúe sobre ese punto.

Por otro lado, el ministro modificó, por lo peor, el reglamento de la ley actual sobre la asistencia social que determina las condiciones de acceso a la ayuda.

El primero de enero de 2005, las personas más pobres en Quebec son más pobres con un gobierno que multiplica las infracciones a una ley sobre la pobreza que se votó por unanimidad en la Asamblea Nacional. Observemos también que el comité consultativo y el observatorio todavía no están en vigor. Una preocupación sería imponer la aplicación de la ley sobre la pobreza. Un recurso jurídico entablado por un grupo de defensa de los derechos de las personas con asistencia social probará próximamente la solidaridad de la ley sobre la pobreza en este aspecto. Otra preocupación es resistir y durar, con las personas en estado de pobreza, en el trabajo de transformación de la óptica sobre la realidad de la pobreza, sus causas y sus soluciones, que hay suscitado en la sociedad para llegar a los cambios de fondo.

El Colectivo tiene como miembros a unas treinta organizaciones quebequenses populares, sindicales, feministas, estudiantiles, cooperativas y los colectivos presentes en la mayoría de las regiones de Quebec.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), Canada, G1K 9E9.
Téléfono : (418) 525-0040.
Fax : (418) 525-0740.
E-mail : collectif@pauvrete.qc.ca.
www.pauvrete.qc.ca
(para seguirnos, todo está en la página web... pero en francés!)

20 de enero 2005